



ARS Pays-de-la-Loire – Direction Accompagnement et Soins – Département Accès aux Soins de Proximité 2013  
 © Données cartographiques : IGN GEOFLA®

**Niveau de dotation en infirmiers  
 des bassins de vie ou pseudos-cantons**

- 1. Très sous doté
- 2. Sous doté
- 3. Intermédiaire
- 4. Très doté
- 5. Sur doté

**Sources :**

Arrêté N° ARS-PDL/DASASP/A32/2013/44 du 5 décembre 2013, relatif à la définition des zones de mise en œuvre des mesures destinées à favoriser une meilleure répartition géographique des professionnels de santé dans la région des Pays de la Loire.